



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue le **mercredi 26 octobre 2022, à 17 h 00** au bureau municipal, sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers, Samantha Hartwell, Vanessa Chapman, Alain Villemure, Corey Strapps et Marc Bilodeau, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

La conseillère Karrie Parent est absente.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière, est présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adjudication pour le financement crédit-bail - achat d'un camion de type 6 roues
3. Travaux de drainage du Centre communautaire Manège Militaire
4. Travaux de maçonnerie- Centre Communautaire Manège Militaire
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 17:33.

2. Adjudication pour le financement crédit-bail - achat d'un camion de type 6 roues

ATTENDU QUE la Municipalité de Bury a conclu un appel d'offres pour l'achat d'un nouveau camion de type 6 roues;

ATTENDU QUE la Municipalité de Bury a procédé à un appel d'offres sur invitation, pour le financement sous forme de contrat de vente à tempérament ou crédit-bail sur une période de sept (7) ans ;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à l'ouverture des soumissions et la proposition retenue est celle de la compagnie Crédit municipal & manufacturier Rexcap Inc à un taux de 6.95 % pour un montant total de 100 000 \$ plus taxes, valide jusqu'au 26 novembre 2022 ;

ATTENDU QUE la proposition de Crédit municipal & manufacturier Rexcap est faite conjointement par REXCAP et Crédit-Bail Banque Royale, cette dernière agissant comme credit-bailleur contractuel pour cette opération de financement;

ATTENDU QUE le président de Crédit municipal & manufacturier Rexcap Inc, M. Gaétan Grenier qui agit à titre de courtier/agent de la Banque Royale du Canada aurait offert les meilleures conditions sur le marché actuel aux taux ci-dessus

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Vanessa Chapman,
APPUYÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,

ET RÉSOLU QUE la présente résolution confirme que la directrice générale Mme Louise Brière a tous les pouvoirs nécessaires et l'autorisation

2022-10-180



No de résolution
ou annotation

d'exécuter tous les documents pertinents pour donner effet à l'opération de crédit-bail de 100 000 \$ plus taxes, prévue avec la Banque Royale du Canada dont copies des documents contractuels seront disponibles lors de la signature de ces documents.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2022-10-181

3. Travaux de drainage du Centre communautaire Manège Militaire

ATTENDU QUE la fonte de neige printanière et les fortes pluies causent des infiltrations d'eau au Centre communautaire du Manège militaire;

ATTENDU QUE l'eau qui s'infiltré provient du Parc Mémorial;

ATTENDU QUE des travaux sont nécessaires au parc Mémorial afin d'assurer un drainage adéquat des eaux pluviales et issues de la fonte printanière;

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a reçu une offre de prix pour lesdits travaux;

ATTENDU QUE cette offre s'inscrit comme suit :

ENTREPRENEUR	PRIX	TPS	TVQ	TOTAL
Transport et Excavation Stéphane Nadeau	12 600.00\$	630.00\$	1256.85\$	14 486.85\$

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de Transport et Excavation Stéphane Nadeau inc. pour les travaux de drainage, au montant de 12 600 \$, plus taxes.

QUE ce montant soit pris à même les sommes reçues ou à recevoir en lien avec le programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2022-10-182

4. Travaux de maçonnerie- Centre Communautaire Manège Militaire

ATTENDU QUE des travaux sont nécessaires au Centre Communautaire du Manège Militaire;

ATTENDU QUE la municipalité de Bury a reçu seulement une offre de prix pour lesdits travaux;

ATTENDU QUE cette offre s'inscrit comme suit :

ENTREPRENEUR	PRIX	TPS	TVQ	TOTAL
Maçonnerie Desrosiers de l'Estrie Inc.	10 952.23\$	547.61\$	1092.48\$	12592.33\$

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Samantha Hartwell,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU d'accepter la soumission de Maçonnerie Desrosiers de l'Estrie inc. pour les travaux de maçonnerie du Centre communautaire du Manège militaire, au montant de 10 952.23 \$, plus taxes.

QUE ce montant soit pris à même les sommes reçues ou à recevoir en lien avec le programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)

ADOPTÉ UNANIMEMENT

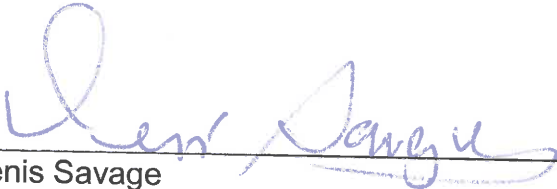
5. Période de questions

Aucune question


4. Levée de l'assemblée

Le conseiller Alain Villemure propose la levée de l'assemblée, il est 17 :41.

Signé ce 27 octobre 2022.



Denis Savage
Maire



Louise Brière
Directrice générale et greffière-trésorière



No de résolution
ou annotation

2022-10-183